Insee
Mesurer pour comprendre

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



Insee Centre-Val de Loire — **Communiqué de presse du 11 juin 2026**

Plus d'un tiers des ménages du parc social sont pauvres

Insee Analyses n°141 – Juin 2026

En 2022, 172 000 ménages sont locataires du parc social, soit 14,8 % des ménages vivant dans un logement ordinaire en Centre-Val-de-Loire. Les logements sociaux se concentrent surtout dans les intercommunalités urbaines de la région, notamment Tours Métropole Val de Loire et Orléans Métropole. Leurs locataires sont plus souvent des familles avec enfants que dans le secteur locatif libre, et en particulier des familles nombreuses ou des familles monoparentales. Plus d'un tiers des ménages locataires du parc social sont pauvres. L'ensemble des prestations sociales (minima sociaux, prestations logement et prestations familiales) représente plus d'un cinquième du revenu disponible des ménages locataires du parc social. Ces derniers restent plus longtemps dans leur logement que ceux du secteur libre : 28,0 % d'entre eux vivent dans leur logement depuis plus de 10 ans. Parmi les ménages locataires du secteur libre, 70,3 % pourraient être éligibles au parc social.

15 % des ménages sont locataires d'un logement social en Centre-Val de Loire

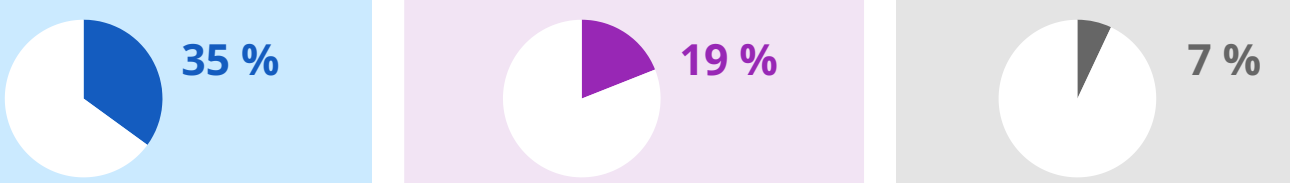
172 000 **ménages** regroupant **370 000** **personnes**

Locataires du parc social — Logements détenus par des bailleurs sociaux

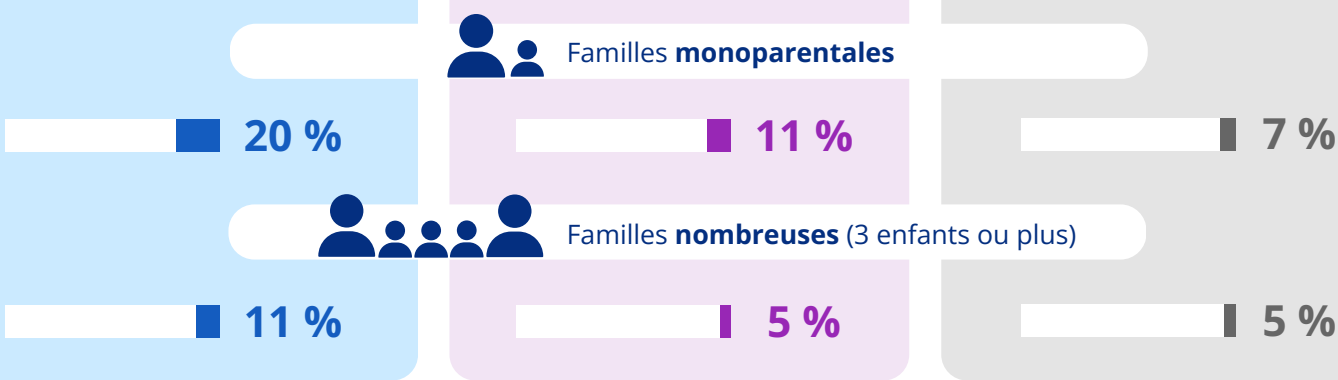
Locataires du secteur libre — Logements non détenus par des bailleurs sociaux

Plus de pauvreté dans le parc social

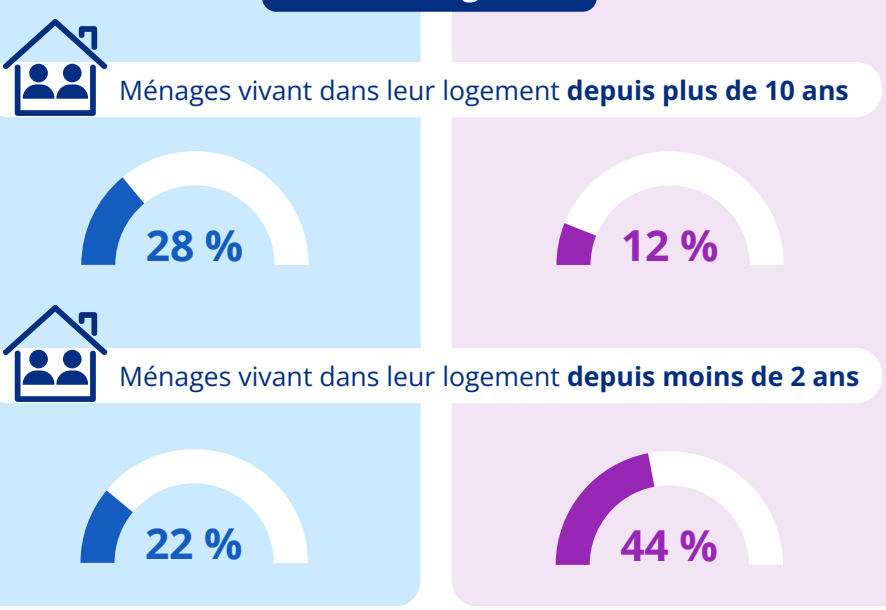
Ménages ayant un niveau de vie inférieur au **seuil de pauvreté**



Une part plus élevée de familles avec enfants dans le parc social

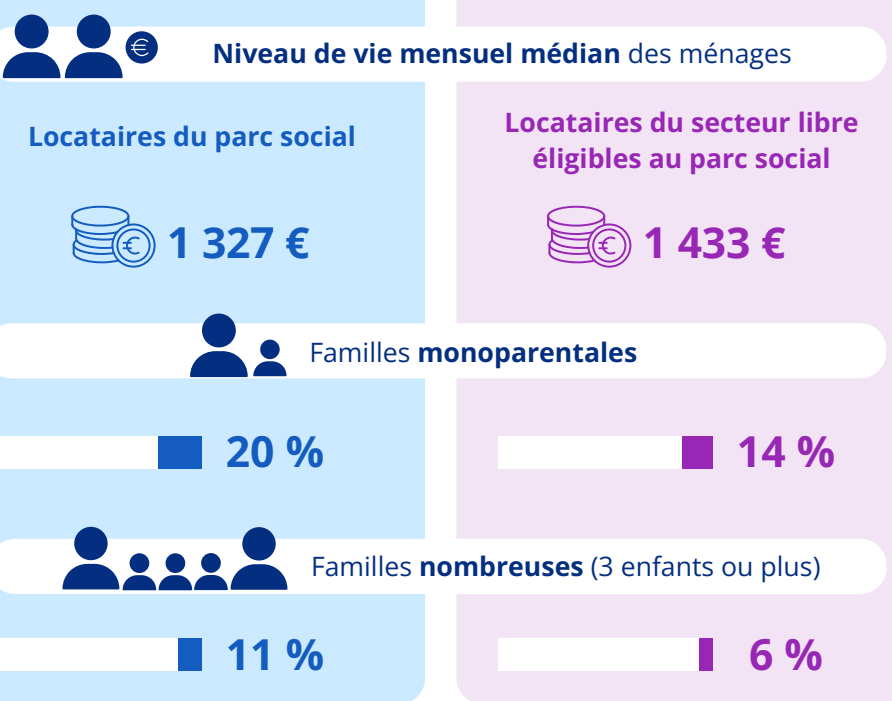


Les locataires du parc social restent plus longtemps dans leur logement



70 % des locataires du secteur libre seraient éligibles au parc social

Niveau de vie mensuel médian des ménages



Les ménages locataires du secteur libre pouvant prétendre à un logement social **doivent avoir des revenus inférieurs à certains seuils** calculés selon la composition du ménage et le type de loyer du logement social

Champ : Centre-Val de Loire, ménages vivant dans un logement ordinaire.
Source : Insee, Fidéli 2022.

Pour en savoir plus

Lien vers l'étude :
Berthon V., Piraux É. (Insee), Brunet B., Dumon P. (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), **« Plus d'un tiers des ménages du parc social sont pauvres »**, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°141, juin 2026.

Service presse de l'Insee Centre-Val de Loire : Maéva OZOUF ☎ 02 38 69 53 42 @ medias-centre@insee.fr
Service communication de la DREAL Centre-Val de Loire @ com.direction.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr
Service communication de la DREETS Centre-Val de Loire @ dreets-cvl.communication@dreets.gouv.fr